



UN DÉBUT D'ANNÉE PRÉOCCUPANT ! UN CONSTAT INQUIÉTANT !

Comme il est de rigueur, le bureau local **FO Justice** avait présenté ses vœux de fin d'année à l'ensemble des personnels avec l'espoir d'une année meilleure qui serait marquée, entre autres, par une baisse des agressions sur les personnels.

Malheureusement, les nombreux incidents qui ont déjà marqué ce début d'année ne présagent rien d'encourageant sur une hypothétique amélioration des actes violents à l'encontre des surveillants.

AU 16^{ème} JOUR DE L'ANNÉE, ON DÉPLORE DÉJÀ :

- 16 COMPTES RENDUS D'INCIDENT (CRI) DÉNONÇANT DES VIOLENCES, DES MENACES VERBALES ET PHYSIQUES
- 12 CRI CONSÉCUTIFS À DES REFUS D'OBTEMPÉRER OU DE SE SOUMETTRE AUX INJONCTIONS DU PERSONNEL
- 5 CRI POUR DES AGRESSIONS OU TENTATIVES DIRIGÉES VERS LES SURVEILLANTS DE DÉTENTION

Aujourd'hui encore, 2 incidents viendront perturber le fonctionnement normal de la détention :

- ✚ Vers 10H15, le collègue, au bâtiment C 1^{er}, a reçu une gifle alors qu'il mettait à distance un détenu s'étant autorisé à coller son front contre le sien, au seul motif que la récupération de son filet de linge sale était différée de quelques minutes.
- ✚ Vers 11H00, un autre détenu a manifesté son impatience et sa désapprobation en bousculant le surveillant du A 0 qui s'était pourtant engagé à traiter la requête de ce dernier à l'issue de la réintégration des promenades.

Les deux protagonistes mis en cause ne sont pas à leur premier coup d'essai puisqu'ils comptabilisent respectivement 21 CRI sur 21 mois de présence pour l'un et 27 CRI sur un 23 mois de présence pour l'autre.

Qu'attend la Direction de l'établissement pour envisager un transfert ?

Cette passivité n'est pas de nature à dissuader les manquements au règlement intérieur !

Bien au contraire ! Elle encourage à l'escalade de la violence et expose davantage les personnels contraints à redoubler de vigilance !

FO justice salue le professionnalisme et l'abnégation de ces agents qui, au quotidien, répondent à ces agressions par des pratiques professionnelles irréprochables sans céder à la violence.

Une capacité à la maîtrise et au discernement dans des moments où la lucidité devrait naturellement être rattrapée par des comportements instinctifs de défense.

Ce n'est pas à la portée de tous ! Les personnels pénitentiaires sont des agents d'État aux pratiques des plus remarquables comme en témoigne la qualité de la gestion dans l'agression violente de l'officier infra-sécurité, le 11 juillet 2025, ou encore les événements récents sur le CP d'Aix Luynes où les agents ont été décorés pour leur sang-froid après être intervenus sur une tentative d'homicide volontaire perpétrée sur un gradé.

FO Justice demande aux personnels de ne pas banaliser les comportements violents et menaçants, verbaux ou physiques qui doivent être systématiquement signalés par la rédaction d'un CRI et suivis d'un dépôt de plainte.

FO Justice attend de la Direction des sanctions exemplaires avec un quantum de peine maximal en commission de discipline pour ces deux individus et pour **TOUS** les auteurs de troubles au profil violent.

FO Justice EXIGE un transfert immédiat de ces deux individus qui ont marqué l'établissement par leurs nombreuses procédures disciplinaires.

FO Justice soutient tous les agents qui exercent dans des conditions de plus en plus difficiles.

